N°255 du jeudi 15 mars 2018

infoMatin

Quotidien

L'actualité autrement

2e année

400 Fcfa

Palais de l'unité

Les dossiers chauds du Conseil ministériel

Paul Biya fait, en fin de cette matinée, une communication spéciale au gouvernement P.2

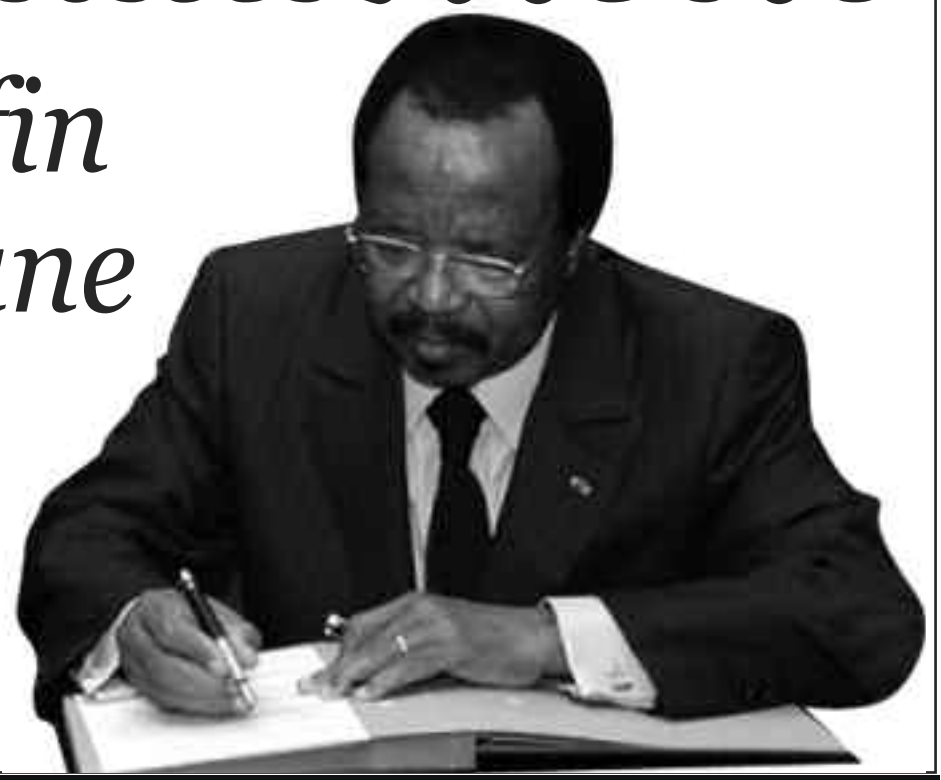

Sénatoriales 2018

Le Dja et Lobo en ordre de bataille

Le chef de la délégation permanente départementale du Rdpc, Louis Paul Motaze, a présidé hier à Sangmélima, la cérémonie de lancement de la campagne P.3

FONDS D'ANNULATION DE LA DETTE

L'utilisation des 3.4 milliards de la Suisse en examen

Le Minepat Alamine Ousmane Mey a présidé, hier à Yaoundé, les premières assises visant la reconversion de la dette du Cameroun vis-à-vis de la Confédération helvétique P.4

JEUX DU COMMONWEALTH

Les basketteurs se préparent

L'équipe nationale poursuit sa mise au vert au Palais des Sports de Yaoundé P.8

Directeur de publication : Dieudonné Mveng

Tél : (237) 243 29 63 62

Une publication du Groupe La Météo

ETOUDI

Les dossiers chauds du Conseil ministériel

Paul Biya fait, en fin de cette matinée, une communication spéciale au gouvernement.

Cédric Mbida

Une session du Conseil ministériel se tient ce jour dès 11h au Palais de l'unité. Dans un message porté signé du secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, adressé au vice-Premier ministre, aux ministres d'État, aux ministres, aux ministres délégués et aux secrétaires d'État, il est précisé que l'ordre du jour portera sur «la communication spéciale du chef de l'État». Intervenant 13 jours après le réaménagement gouvernemental du 2 mars, ce conclave devrait constituer la rentrée politique de l'exécutif restructuré et de l'équipe remaniée. Il va donc de soi que le président Biya a, comme souci premier, de mobiliser ledit exécutif à travers une feuille de route qui ne devrait souffrir aucun écart de comportement au plan de la gouvernance. Les axes de ce cap de l'action gouvernementale, intervenant à une période charnière de la vie nationale, sont relativement faciles à imaginer. En rappelant sa circulaire relative aux orientations générales de la politique budgétaire, ainsi que les dispositions pratiques pour l'élaboration du budget de l'État pour l'exercice 2018, son discours, qui tiendra certainement compte de la conjoncture économique nationale et internationale, s'articulera sans nul doute autour de

mesures propres à consolider une croissance économique inclusive et créatrice d'emplois décents en vue d'améliorer le niveau de vie et le bien-être des populations.
Rappelant un contexte dans lequel l'économie camerounaise fait montre de résilience en dépit des chocs exogènes ainsi que la situation économique précaire dans la sous-région, le chef de l'État devrait ainsi insister sur la nécessité de cohésion de l'action gouvernementale, gage de succès de toute entreprise engagée dans la réussite du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce). Paul Biya rappellera alors à ses interlocuteurs l'impératif de la bonne exécution du programme économique et financier triennal conclu avec le Fonds monétaire international (Fmi) appuyé de la facilité élargie de crédit (Fec), d'un montant d'environ 666,2 millions de dollars et qui vise à accompagner la stratégie de réformes économiques et financières du pays.
Le locataire d'Etoudi ne manquera certainement pas d'interpeller les membres du gouvernement quant à l'exigence de discipline budgétaire et d'optimisation des recettes, du parachèvement de la mise en œuvre du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance (Planut) et du Plan triennal «Spécial jeunes», du parachèvement des grands projets de première génération. S'agissant de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (Can) de football messieurs 2019, il sera sans nul doute question de mettre la pression sur les membres du gouvernement afin que la promesse présidentielle, faite le 31 décembre 2017, soit respectée à la lettre : «Notre pays sera prêt pour cette grande fête de l'amitié. J'en ai pris l'engagement.»
Au plan politique, le président de la République devrait également réitérer au gouvernement son appel pour une organisation sereine des scrutins prévus en 2019. Quant aux aspects sécuritaires, Paul Biya, en même temps qu'il n'a jamais mégoté sur la croisade contre l'intégrisme islamiste de la secte Boko Haram dans l'Extrême-Nord, pourrait également se prononcer de manière plus ferme encore sur la crise sécessionniste dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. On rappelle que le dernier Conseil ministériel s'est tenu le 15 octobre 2015 au Palais de l'unité.

OBSÈQUES

FAIRE-PART

-La grande famille de l'église Évangélique du Cameroun
-La grande famille du Culte d'enfant Marivonne
-La grande famille Ngoulé à Bandiengseu
- La grande famille Djettchou à Bafoussam
- La grande famille Kouontchou Elie à Yaoundé
- M. et Mme Ngonseu à Douala
-Les frères et sœurs de Bafoussam, Douala, de l'Italie et de Belgique
- Mme Meyou Marivonne epse Djettchou et ses enfants à Yaoundé
Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur conseillé paroissial, fils, beau-fils, beau-frère, grand frère, époux et père

Djettchou Tchapnga Guy Martial

survenu à Yaoundé le 01 mars 2018 des suites de maladie

PROGRAMME

Du 05 au 19 mars
Culte et receuillement tous les soirs à Emana derrière le lycée(chefferie le gros) à partir de 16h.
19/03/2018 : Grande veillée au domicile familial à Bafoussam

Mardi 20/03/2018
19h à 22h 00 : veillée à la Paroisse d'Emana Dallas

Jeudi 22/03/2018
14h 00 : levée de corps à l'Hôpital général de Yaoundé
15h 00 : arrivée et installation de la dépouille à son domicile
19h 30 : transfert de la dépouille à la paroisse EEC Nlongkak, veillée jusqu'à l'aube

Vendredi 22/03/2018
06h 00 : départ de la dépouille pour le village Badiengseu Bangangté
14h 00 : arrivée de la dépouille et installation au domicile familial
20h 00 : culte suivi de la veillée jusqu'à l'aube

Samedi 23/03/2018
8h 30 : - début de la cérémonie
- témoignages
- culte suivi de l'inhumation
- fin des cérémonies
- collation

SÉNATORIALES 2018

Le Dja et Lobo en ordre de bataille

En sa qualité de chef de la délégation permanente départementale du Rdpc pour cette circonscription, Louis Paul Motaze, a présidé hier à Sangmélima, la cérémonie de lancement de la campagne de cette élection.

Ahmed Mbala

Personne n'a manqué à l'appel de Sangmélimahier 14 mars. La maison du parti du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc)d'Akonétait pleine à craquer. Le gotha politique du département du Dja et Lobo est venu très nombreux, répondant à l'appel de Louis Paul Motaze, le chef de la délégation départementale du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) pour cette unité. Outre les conseillers municipaux qui constituent le collège électoral, l'on note les présences effectives de l'ex ministre des Transports Edgar Alain MebeNgo'o, l'ex Pca de Camair-co Édouard AkameMfoumou, du directeur général de Camtel David Nkoto Emane, de l'ex Dg de l'Art Jean Louis Beh Mengue, tous les sénateurs, députés et élus locaux, les présidents de sections du Dja et Lobo. Bref, il y avait du beau monde à Sangmélima. En ce jour particulièrement radieux, le temps et les circonstances se sont faits complices, pour permettre aux différents orateurs de manifester leur épanchement à la fois raisonné et à quelques égards passionné. C'est donc un Louis Paul Motaze plutôt très convainquant qui s'est adressé à ses frères. «Cette rencontre est une occasion de rechercher les stratégies efficaces pour faire de cette élection sénatoriale 2018, une victoire écrasante des candidats Rdpc du département du Dja et Lobo. Nos

candidats à l'élection sénatoriale doivent être vainqueurs», a-t-il lancé. En prélude donc à ce scrutin du 25 mars, les responsables du parti et forces vives du département ont jugé bon de se retrouver avec pour objectif d'examiner la situation sociopolitique de leur parti et définir les stratégies qui les conduiront à la victoire.
La rencontre de Sangmélima, de l'avis du chef de la délégation permanente départementale,se voulait un moment de remobilisation et de redynamisation des militants et surtout de sensibilisation des conseillers municipaux. «Il est question de présenter les candidats du département aux militants et surtout de sensibiliser les conseillers municipaux qui seront appelés à effectuer le vote le moment venu», a-t-il indiqué.En appelant les conseillers municipaux à la remobilisation, celui qui est par ailleurs ministre des Finances depuis le 02 mars leur a demandé de maintenir le leadership du parti, à commencer par voter à 100% les listes Rdpc à l'élection sénatoriale du 25 mars.

Le Dja et Lobo en rangs serrés. Louis Paul Motaze a également invité les candidats à la prochaine sénatoriale à se présenter auprès des militants. Il s'agit entre autres de Calvin Zang Oyono, Thérèse EloumbaMedjo (chef supérieur de 1er degré), François Xavier Menye Ondo…
Ils ont pris la parole pour inviter les conseillers municipaux à voter pour eux afin que triomphe toujours le Rdpc dans la région. Satisfait de la mobilisation, Louis Paul Motaze, le chef de la délégation permanente du Comité central du Rdpc pour le Dja et Lobo précise qu'au-delà du lancement de la campagne pour les élections sénatoriales, il s'agit d'une rampe de lancement de la machine du Rdpc pour une campagne permanente de proximité dans l'optique d'atteindre et de mener victorieusement le parti de Paul Biya à toutes les élections prévues en 2018. Une stratégie et un chronogramme de campagne ont été arrêtés. Bien avant lui, le maire de la commune de Sangmélima, André Noël Essiane a rassuré que les militants du Rdpc étaient en éveil et désormais prêts à contribuer à la victoire de leurs candidats le moment venu. En clair, dans le Dja et Lobo, le Renouveau et son bras séculier, le Rdpc y sont vivants et plus que jamais triomphants. Pour autant, en militants avisés, la quasi-totalité des populations de cette unité politique sait que l'adversité n'attend que la moindre somnolence pour sortir de l'ombre.

CAMEROON BUSINESS FORUM

Le tourisme, parent pauvre

Le constat fait lors de la 9ème édition présidée par le Premier ministre Philemon Yang, le 12 mars à Douala.

Samy ZATO

C'est un vecteur de l'économie national qui n'est pas pris en compte à l'occasion des activités qu'organise le Cameroun. Pendant sa prise de parole lors de la phase des questions-réponses, Chantal Lewat a reconnu que les hôteliers ne sont pas associés aux activités qu'organisent le Cameroun, tout au moins en prenant le cas de la Coupe d'Afrique des Nations qui arrive en grandes enjambées. Elle a aussi demandé aux membres du gouvernement de revoir la taxe de séjour qui cause un préjudice énorme aux opérateurs du secteur hôtelier, surtout à l'heure où le tourisme vit seulement dans quatre régions à cause de la crise anglophone, l'insécurité à l'Est et à l'Extrême-Nord. Dans son adresse, le président des Entreprises Camerounaises (Ecam), Protais Ayangma a précisé que les petites et moyennes entreprises constituent 95% de l'économie et occupent environ 36% du produit intérieur brut. Il a aussi demandé à l'Etat de payer les dettes dues aux Pme. L'Etat doit une rondelette somme de 750 millions de Fcfa. Ces Pme, il faut le reconnaitre, ont de la

peine à sortir la tête de l'eau à cause de l'absence de financement, les tracasseries de divers ordres, le non-paiement de leurs prestations, etc. Le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, n'est pas d'accord du chiffre annoncé par le président de Ecam. Il s'est refusé d'avancer un montant avant les résultats de l'audit qu'il a été lancé. Le thème de cette 9ème édition s'intitule « Financement des Petites et Moyennes entreprises et développement du tissu industriel Camerounais ». Les participants sont unanimes que le financement des Pme est bloqué car les entreprises ne sont pas structurées, n'ont pas de business plan, pas de transparence dans la gestion, les demandes de crédits ne sont pas bien ficelées, l'environnement des affaires est opaque, etc. Le carrefour du donner et du recevoir mis sur pied par le gouvernement est un début de solution, une aire de dialogue entre le secteur privé et le secteur public. Pour trouver les stratégies de protection et de promotion du tissu économique, un accent doit être accordé sur la norme et la qualité des produits.
Au terme des travaux, plusieurs résolutions ont été enregistrées, et on peut citer entre autres : l'arrimage des normes nationales aux standards internationaux afin de renforcer les capacités des entreprises camerounaises à se déployer dans le commerce international et transfrontalier ; financer le processus devant aboutir au marquage de conformités des produits référencés ; mettre en place un dispositif efficace pour lutter contre le commerce illicite ; accélérer la phase de repositionnement de la norme camerounaise des Pme à travers la capitalisation et la mobilisation des ressources dans le but de permettre un financement auprès des Pme ; accélérer le processus de règlement de la dette intérieure de l'Etat, sans oublier la bonne gouvernance.

FONDS D'ANNULATION DE LA DETTE

L'utilisation des 3.4 milliards F de la Suisse en examen

Le Minepat Alamine Ousmane Mey a présidé, hier à Yaoundé, les premières assises visant la reconversion de la dette du Cameroun vis-à-vis de la Confédération helvétique.

Henri Bomba

En novembre 2017, le Cameroun et la Suisse signent l'accord sur l'utilisation des Fonds de contre valeurs (Fcv) et mettent en place un Comité d'orientation et de suivi dudit accord. Ce mardi 14 mars, le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), Alamine Ousmane Mey, représentant la partie camerounaise, a présidé dans son cabinet, la première session dudit comité avec la partie Suisse, conduite par l'ambassadeur Pietro Lazzeri. Il est question au cours de cette réunion de poser les bases d'un document d'appel à projets consensuel en vue de l'allocation des 3.4 milliards, don suisse, issus de l'annulation de la dette vis-à-vis du Cameroun. L'utilisation desdits fonds concerne deux secteurs : les énergies renouvelables et la promotion du secteur privé, secteurs dans lesquels la suisse possède de l'expertise et une forte expérience. L'accord qui se fonde sur l'utilisation par la République du Cameroun des fonds de contre valeurs, apprend-on, est un programme d'aide à l'investissement sous forme de subventions de la partie suisse. Il convient de souligner que ces secteurs n'ont pas été retenus au hasard, «Ce sont des axes qui tiennent à cœur le président de la République, Paul Biya, en matière de développent économique et social», rappelle le Minepat. Pendant plus d'une heure d'échanges francs, les parties font des propositions en rapport avec la péréquation, la spécifié des critères propres à chaque domaine, la prise en compte de l'un des secteurs névralgiques à savoir la promotion du tourisme, question d'aboutir à un document arrêté de commun accord.

Pour Pietro Lazzeri dont ce 1er échange est un succès multisectoriel, il faudrait associer à cette démarche, qualité, rapidité et efficacité. A juste titre, il dira la disponibilité des institutions suisses à accompagner les équipes camerounaises en vue de l'élaboration et du développement des critères en même temps qu'il propose 5 à 6 semaines pour la présentation des projets. En réaction, Alamine Ousmane Mey à qui les enjeux et l'urgence de l'implémentation du projet ne sont plus à rappeler, instruira le transfert des travaux de la partie camerounaise d'ici fin mars à l'ambassade de Suisse et proposera un calendrier permettant le lancement des appels à projets et leur mise en œuvre avant la fin du 1er semestre courant. Les parties se quittent avec cet espoir de célérité qui doit prendre en compte le calendrier électoral 2018 pour la partie camerounaise et les vacances d'été pour la partie Suisse.

Il est important de rappeler que cette première session du Comité d'orientation et de suivi de l'accord du 7 novembre est l'aboutissement d'un parcours rigoureux. En effet, dans le cadre de l'opération de reconversion de dette du Cameroun vis-à-vis de la Suisse, à la suite des discussions, la partie camerounaise avait transmis en octobre 2016, la mouture révisée du projet d'accord initialement soumis par le gouvernement suisse. Après échanges de correspondances et autres travaux en interne et en commission, les administrations camerounaises concernées se sont accordées sur les conditions de mise en œuvre en interne dudit accord. Il a ainsi été retenu que le mécanisme de mise en œuvre sera similaire à celui adopté avec la partie italienne dans le cadre de l'accord bilatéral Cameroun-Italie sur l'annulation de la dette du Cameroun. Une orientation de l'utilisation des fonds plutôt salutaire aujourd'hui en considération du handicap qu'a souvent causé le principe de l'unicité des caisses, car ici, l'argent débloqué ira effectivement à la réalisation des projets arrêtés.

RÉACTIONS

Alamine Ousmane Mey, *Minepat*

«Ce sont des axes qui tiennent à cœur le président de la République Paul Biya»

Cette session est une séance de travail entre la partie suisse et la partie camerounaise dans le cadre de notre Coopération déjà riche et diversifiée. Et ce jour nous avons travaillé sur l'allocation des ressources des fonds de contrevaleurs à hauteur de 3.4 milliards pour accompagner le secteur des énergies renouvelables et la promotion du secteur privé. Ce sont des axes qui tiennent à cœur le président de la République Paul Biya en matière de développent économique et social. La Suisse a approuvé cet accompagnement sous forme de subventions. Subventions qui seront accordées à nos entreprises qui, sur la base d'un certains nombre de critères feront l'objet de sélection. Sélection pour réaliser des projets en matière d'énergie renouvelable, en matière de promotion du secteur privé. Cela va participer à renforcer notre croissance, promouvoir la production de l'énergie renouvelable et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations dans l'esprit d'une Coopération amicale, une coopération riche, qui promeut de nouveaux chapitres sur ce domaine.

Pitro Lazzeri, *Ambassadeur de Suisse au Cameroun*

«C'est un partenariat qui vise le développement, la qualité et la compétitivité de l'économie camerounaise.»

La réunion a été une réunion très concrète comme aime bien le ministre et l'ambassadeur, nous avons abordé tout d'abord les secteurs qui vont accompagner cet accord, ces deux secteurs importants pour le Cameroun, stratégique, la promotion du secteur privé et les énergies renouvelables. Et c'est aussi deux secteurs où la suisse possède de l'expertise, une forte expérience et nous avons donc abordé pendant la réunion, les critères, le processus de sélection des projets parce que ça serait très important de choisir tout d'abord des projets qui ont un impact qui soutiennent la croissance et surtout pour amener le développement aux populations camerounaises. Donc c'est un bon partenariat qui essaie de viser le développement la qualité et la compétitivité de l'économie camerounaise.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Face au défi de la légitimité

Ong est un terme pour désigner les Organisations non gouvernementales. Elles sont à but non lucratif. A l'inverse de certaines associations, elles sont indépendantes politiquement et financièrement. Celles-ci reposent en grande partie sur des fonds privés (dons, œuvre de charité,...). Cependant certaines censées être privées sont reconnues publics et reçoivent des subventions de l'état. Depuis la fin des années 1990, elles n'ont cessées de monter en puissance : médiatisation des besoins, recours à l'humanitaire après des opérations armées, relations internationales plus fortes, reconnaissance par l'Onu et les États... Ces organisations sont de plus en plus influentes, ce qui les rend plus crédibles sur la scène internationale. Pour acquérir plus de pouvoir, bon nombre pratiquent cependant des politiques de lobbying qui cherchent à faire pression sur les pouvoirs et institutions publiques (Greenpeace, Amnesty internationale,...) dans un sens favorable à leurs intérêts. Dans ce sillage, après l'implication de International Crisis sur les prétendues exactions du gouvernement et des forces de l'ordre dans la crise anglophone ; des dénonciations d'Helen Evans, par ailleurs directrice de la prévention interne à Oxfam entre 2012 et 2015 et le récent scandale faisant état de l'existence d'une véritable culture d'abus sexuels au sein de cette organisation, tant sur les mineurs que sur les majeurs ; voilà encore que le président de la République du Cameroun, Paul Biya, est depuis quelques temps, victime des calomnies des Organisations non gouvernementales(Ong). Cette situation de dérives permanentes de ces Ong vient questionner la notion de Droit humanitaire d'une part et le rôle joué par celles-ci dans la protection de l'environnement et le développement durable. Pourtant, les Ong bénéficient d'un grand prestige auprès des Etats et des populations dans la recherche de la paix, de la stabilité et de la lutte contre la corruption. Se peut-il qu'elles soient si appréciées parce qu'on les connaît finalement si peu. Infomatin de ce jour s'attarde sur ces entités d'un genre particulier.

De la léthargie à la loi de libéralisation

Mises sur pied comme relais de l'action des gouvernements sur les questions humanitaires, les Ong ont pris l'essor dans le monde occidental, pour se généraliser ensuite dans le tiers-monde grâce à leurs actions positives.

Carole Oyono (stagiaire)

Selon certaines études récentes, l'histoire des Organisations non gouvernementales (Ong) remonte vers 1939, lorsqu'il fallait envisager la reconstruction de l'Europe au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Celles internationales, dont il s'agit ici, ayant joué un rôle important dans le mouvement anti-esclavagiste et celui pour le vote des femmes. En 1945, avec la création de l'Organisation des Nations unies (Onu), un rôle consultatif leur est accordé et l'expression d'«Ong» n'entre véritablement dans le langage courant grâce aux dispositions de l'article 71 du chapitre 10 de la charte des Nations unies. En février 1950, la définition de l'Ong internationale est donnée dans la résolution 288 (x) du Conseil économique et social (Ecosoc) à l'Onu, en tant qu'organisation internationale non fondée par un traité international. Puis, leur rôle vital dans le développement durable est reconnu, conduisant ainsi à l'intensification de leurs relations avec l'Onu. Dans les pays en développement, l'activité des Ong connait un réel épanouissement suite à la crise économique des années 1980-1990. Cette dernière qui a érodé le pouvoir d'achat des populations et diminué les capacités d'intervention des pouvoir publics dans les secteurs économiques et sociaux. L'aventure commence en fait en 1960 avec l'intervention des missions religieuses qui au départ, constituent des structures de relais sur le plan alimentaire et humanitaire pour relever les régions défavorisées. Finalement les structures gagnent en gestation, grâce aux effets positifs de leurs actions contre le sous développement, la pauvreté. Si bien que les gouvernements se sentent contraints de les considérer comme de véritables acteurs du changement et de progrès. Dans cette mouvance, le Cameroun n'est pas en marge. Cette reconnaissance s'opère par l'action du législateur, à travers la loi n°99/014 du 22 décembre 1999. Cette dernière qui dorénavant consacre les Ong, précise leur concept, la typologie, ainsi que leur organisation et leur fonctionnement. Un frémissement qui est le fruit du rôle préalable joué par les Comités de développement au Cameroun dans les années 80, en matière de construction des ponts, de points d'eau et d'écoles entre autres. Aujourd'hui, ces Ong, nombreuses dans le pays, et pour la plupart installée au cours des premières décennies de l'indépendance, elles œuvrent dans des domaines divers. Le hic. Dans cet univers, les Ong nationales se sont aussi constituées pour répondre à un besoin réel d'assistance des populations, et pour capter la rente de l'aide externe au développement. Il faut aussi le reconnaitre, certaines Ong internationales dans le pays sont utilisées comme des «sociétés écrans» par des gouvernements. En effet, elles servent à conserver à l'étranger leur niveau de crédibilité qu'une agence officielle ne pourrait atteindre. Ainsi, elles sont généralement financées par ces gouvernements pour ori enter les stratégies de développement vers des mesures sécuritaires qui servent leurs intérêts; sans toutefois omettre qu'elles s'offrent parfois le luxe de s'immiscer dans les affaires de la politique intérieure du pays. D'où souvent leur interpellation à assumer leur mission de service public avec davantage de responsabilité et de professionnalisme.

Plan
AVEC ET POUR LES ENFANTS

Les dispositions légales en vigueur

Les Ong disposent d'un cadre juridique adéquat pour l'exercice de leurs activités.

Henri O. Bandolo

Face aux nombreuses carences et autres demandes formulées, tant par les coopératives paysannes, les Ong occidentales que les bailleurs de fonds, l'Etat a décidé d'adopter un cadre légal approprié pour l'activité des Ong. Ajouté à cela, apprend-on, l'incapacité de l'Etat à répondre aux desiderata des populations en matière de développement, a également milité pour la mise sur pied de la constitution d'un nouveau cadre légal pour le fonctionnement des Ong. Résultat, le gouvernement va adopter en 1990 la loi sur les libertés d'associations qui complète celle de 1967. Désormais, c'est la loi n° 99/014 du 22 décembre 1999 qui régit expressément les «organisations non gouvernementales». Cette loi complète celle de 1990. Elle régit la création des Ong et l'exercice de leurs activités (article 1). Au terme de cette loi de 1999, «les Ong participent à l'exécution des missions d'intérêt général» dont les pouvoirs publics délimitent le domaine. Cette loi répond (en principe) aux exigences des Ong nationales et internationales présentes au Cameroun. Toutefois, pour bon nombre d'experts, la promulgation d'une loi est une chose, mais son application effective en est une autre, l'ancien ministre de l'Administration territoriale ayant annoncé à la télévision nationale camerounaise que «la loi n'est qu'un cadre de référence». Jusqu'en mars 2001, les Ong attendent le décret d'application de la loi de décembre 1999.

Commission technique. Plus précis, la loi dispose qu'il n'y a pas d'Ong dans le pays tant que la "Commission" à créer ne confère pas ce titre à une structure de développement agissant légitimement dans le cadre de la loi 90/053 du 16 décembre 1990. Un état de chose qui fera dire à l'expert consultant en gouvernance, Pierre Chekem: «En dehors de quelques structures unipersonnelles et Ong internationales ayant des facilités d'accès aux fonds, les Ong locales attendent le décret d'application, la "commission" puis l'agrément et alors seulement suivront les projets et programmes en quête de financements éventuels». C'est finalement le 03 mai 2001, que sera signé le décret n° 2001/150/PM, portant organisation et fonctionnement de la commission technique chargée des activités des Ong. L'article 2 de ce décret dispose que «La "commission" examine les demandes d'agrément et assure le suivi et le contrôle des activités des organisations non gouvernementales». Selon de nombreux avis, ces dispositions légales devraient pouvoir permettre, du moins en principe, de séculariser les relations entre l'Etat et les Ong et de les soustraire de l'arbitraire. Dans tous les cas, si les Ong disposent d'un cadre légal adéquat pour l'exercice de leurs activités, d'autres observateurs trouvent que les organisations volontaires et non gouvernementales ne disposent pas d'un réel pouvoir d'action au Cameroun. L'on évoque, la pauvreté rampante qui les empêcherait d'entreprendre avec succès des actions incitatives auprès des couches marginales de la population. De même, l'on parle non seulement d'une absence d'organisation, mais également le manque de personnel adéquat, sans oublier l'insuffisance de moyens financiers et matériels qui constituent des obstacles majeurs à l'épanouissement de ce secteur, soutient-on à souhait.

Ces Ong qui font parler d'elles

Elles se démarquent de plus en plus sur l'étendue du territoire camerounais. Ces Organisations non gouvernementales (Ong) se battent au quotidien pour apporter une certaine assurance et sécurité aux personnes et aux biens. C'est le cas du Cercle des amis du Cameroun (Cerac) qui, à l'initiative de la première Dame du Cameroun, Chantal Biya, s'impose à ce jour comme l'une des Ong les plus visible non seulement sur la scène nationale mais également internationale. A travers ce dévouement, la Présidente fondatrice du Cerac est couronnée du titre d'Ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco. Créé en 1995, le Cerac qui se veut une association à but non lucratif se déclare d'utilité publique, d'où ses missions telles que : apporter une assistance humanitaire aux populations vulnérables, favoriser l'accès des déshérités aux soins de santé de qualité, promouvoir l'éducation inclusive, contribuer à la lutte contre la pauvreté et les souffrances humaines, œuvrer à la promotion du rayonnement international du Cameroun, notamment à travers sa «section diplomatique». Cette action est perceptible par un soutien visible à travers la remise du matériel agricole, didactique, d'entretien, informatique et de bureau et même des denrées alimentaires et autres produits de première nécessité aux populations. D'autres réalisations sont notées dans les remises de dons de matériels scolaires et d'équipements informatiques dans les écoles et lycées, les réfections d'infrastructures dans des centres d'accueil pour orphelins et vieillards en détresse et l'assistance aux victimes des sinistres et des catastrophes. Une autre Ong qui fait parler d'elle aux travers de ses actions, est le Laga. Laga s'inscrit dans le sillage des Ong d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage. Un travail qui s'effectue en étroite collaboration avec les gouvernements des Etats de l'Afrique Centrale, dont le Cameroun et ceux de l'Afrique de l'Ouest.

Pélagie Nguimbous (stagiaire)

A chacune son apport

Certaines se constituent et se développent pour répondre à un besoin réel d'assistance des populations. D'autres sont créées pour capter la rente de l'aide externe au développement.

Mamouda Labaran

Au Cameroun, nombreuses sont les Ong qui agissent au contact direct des populations. C'est le cas des Ong d'origine religieuse qui sont très actives sur le terrain laïc au Cameroun, surtout en matière de santé et d'éducation. Aujourd'hui encore, nombre de structures sanitaires performantes (hôpitaux, cliniques, centres de santé) sont l'œuvre des missionnaires, de même que l'élite politique du pays a été formée dans des écoles et collèges missionnaires. Les coûts de leurs prestations sociales sont comparativement plus élevés que ceux des prestations fournies par les services publics, mais la qualité des services est meilleure et les populations les préfèrent. Ceci tient sans doute à la bonne formation du personnel, au bon accueil qui est fait aux usagers et à la qualité des équipements. A côté des Ong qui agissent au contact direct des populations, l'on retrouve également d'autres organismes sans emprise directe sur la population, mais qui œuvrent pour la formation des Ong locales et du mouvement paysan. C'est le cas de l'Institut panafricain de développement, de l'Inades-Formation dont les activités ont connu un certain fléchissement au cours de la décennie 1990, du fait des

difficultés financières. Dans le sillage de la loi sur les libertés d'associations, s'est créé, en 1990, au Cameroun un pool des Ong, le «Collectif des Organismes de Participation au Développement au Cameroun» (Copad). Il ne s'agit pas d'un collectif à caractère corporatiste. Il s'agit davantage d'une association dont le but est de recenser les différentes Ong de développement, de coordonner les diverses interventions de terrain afin d'éviter des chevauchements, de recouper et de mettre des données fiables à la disposition des bailleurs de fonds, de contribuer par des actions de formation/conseils à l'encadrement des Ong non expérimentées, de servir d'intermédiaire des Ong face aux pouvoirs publics et, éventuellement, de représenter et défendre les Ong en tant que personne juridique, lorsqu'un conflit les oppose aux pouvoirs publics. Dans une enquête de la Banque mondiale publiée en 1993, Leslie Fox estime toutefois que le Copad n'a pas été en mesure de fournir les moindres services à ses membres, de même qu'il n'est pas en mesure de donner à l'ensemble de ses activités une vision cohérente et articulée sur des projets concrets. Ce collectif a par la suite été plus actif. C'est ainsi qu'il a contribué par exemple à la rédaction de propositions qui ont donné lieu à l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi de 1999 tsur les Ong.

Des financements pour agir sur le terrain

Le fonctionnement des Ong repose sur ces deux déterminants.

Clotilde Nathalie Obono (stagiaire)

Leur financement découle des apports privé et public. Celui privé est constitué principalement de dons (citoyens, entreprises, fondations, ...) et de cotisations. En Belgique par exemple, la campagne 11.11.11 de récolte de fonds permet aux Ong d'obtenir une bonne partie de leurs ressources propres. Elle a lieu chaque année en novembre depuis 1966. Pour accroître leurs fonds dans un marché très «concurrentiel» en termes de dons, les Ong mettent en place des stratégies de récolte de fonds telles que l'envoi ciblé de mailings à des fichiers de donateurs, la diffusion de spots publicitaires, la vente de cartes postales, ... Certaines ont recours à des sociétés spécialisées en marketing social. L'apport public quant à lui est constitué des «subsides» obtenus de différents pouvoirs publics. Pourtant, il faut le souligner, ces derniers ne financent jamais totalement le

programme/projet d'une Ong, si bine que celle-ci est tenue d'apporter une partie en fonds privés. Cet apport varie alors selon un pourcentage propre à chaque bailleur. C'est pourquoi le terme «cofinancement» est souvent utilisé. Le principe de « redevabilité», lui, sous-entend que les Ong rendent des comptes à leurs publics (membres, donateurs, bénéficiaires des actions, ...) et leurs partenaires (partenaires Sud ou Nord, bailleurs de fonds, ...) sur les actions qu'elles mènent et les décisions qu'elles prennent en leur nom. Ce principe implique que les Ong communiquent en toute transparence sur leurs comptes, sur l'état d'avancement de leurs programmes, comment l'argent est investi.

Catégorisation. Les Ong sont classées dans deux grandes catégories. Celles de plaidoyer, comme Renaf ou Human rights watch. Parmi celles-ci, un groupe non négligeable n'a pas pour but la défense de l'intérêt public, mais des ambitions idéologiques ou commerciales. On y trouve des lobbys de toute nature, en particulier économiques et patronaux. Les Ong humanitaires, elles, mettent en place des programmes d'aides éducatives ou caritatives. Elles se regroupent parfois en collectifs, en plateformes ou en réseaux suivant leur domaine d'intervention ou particularités (Coordination Sud, Asah, Crid, ...). Elles peuvent elles-mêmes se subdiviser en deux grands domaines d'intervention. Les Ong caritatives (Médecins sans frontières, Médecins du monde, la Fiscr, le Cicr, handicap international, solidarités international, ...), souvent spécialisées dans l'aide d'urgence ; les Ong de développement (Plan France, Ccfd-Terre Solidaire, Geres, Gret, Association mondiale d'espéranto, Acf, ...) engagées sur des programmes à long terme. En général ces dernières sont plus discrètes. Les Ong d'urgence sont souvent plus médiatisées. Certaines Ong internationales ont une approche dite «globale», intervenant à la fois sur des urgences humanitaires, des programmes de développement et des activités de plaidoyer (Oxfam international, Care, ...)

Cette face non visible au grand jour

Recours aux prostituées, aides conditionnées par des rapports sexuels, les Ong ne sont pas toujours le reflet de l'image projetée.

Mamie Tinguetin

Des organisations non gouvernementales soutenues et financées par des particuliers ne relevant ni de l'Etat, ni des institutions internationales, sont le plus souvent secouées par des scandales car leur gestion échappe aux autorités du pays dans lequel ils officient. Ces dernières semaines, des cas de scandales sexuels ont été dénoncés. Après Oxfam, c'est le Comité international de la Croix-Rouge qui se retrouve au cœur d'un scandale sexuel. L'Ong a révélé samedi que 23 membres avaient quitté l'organisation depuis 2015, en raison de comportements sexuels répréhensibles. Depuis la publication d'une enquête du Times sur Oxfam révélant que plusieurs membres de l'Ong avaient payé des prostituées lors d'une mission à Haïti en 2010, la liste des organisations non gouvernementales impliquées dans ce genre d'affaires s'est multipliée. Le directeur général d'Oxfam s'est excusé au nom de l'Ong pour son traitement des abus commis en Haïti et en son nom. Un rapport interne de l'Ong, remis au gouvernement haïtien, a dévoilé les nombreux abus

de la mission humanitaire déployée en Haïti après le séisme meurtrier de 2010. Un responsable y reconnaît avoir payé des prostituées, d'autres employés sont accusés de harcèlement et d'intimidation, et un témoin a été menacé physiquement ; et Une ancienne dirigeante d'Oxfam a dénoncé l'existence d'une «culture d'abus sexuels au sein de certains bureaux», évoquant même des viols au Sud-Soudan. Des femmes syriennes auraient été contraintes à des actes sexuels pour percevoir de l'aide humanitaire dans certaines régions du pays, et ce depuis plusieurs années. Elles auraient été exploitées sexuellement par des hommes pour percevoir de l'aide d'Ong.

En complicité même avec certaines Organisation internationales, elles commettent souvent des exactions. C'est le cas de certains travailleurs humanitaires anonymes, qui ont affirmé à la British Broadcasting Coorporation (Bbc) que des employés d'organisations internationales, parmi lesquels des agences de l'Onu, et leurs partenaires locaux, ont conditionné la distribution de nourriture en échange de faveurs sexuelles dans le sud de la Syrie. Le rapport intitulé «Voices from Syria» dévoile que «des femmes ou des jeunes filles se sont mariées à des employés sur une courte période pour recevoir des repas.»

Réactions

Les Ong ont-elles leur place au Cameroun ?

Nicaise Otsong
« Elles donnes un coup de pousse au gouvernement»

Les Ong sont des structures qui s'occupent surtout des personnes vulnérables. Nous pensons à la zone de l'extrême-Nord où elles donnent un coup de main à ces personnes là qui se retrouvent malgré elles, face aux attaques de Boko Haram. Nous pensons aussi à la partie de l'Est où nous avons des réfugiés qui viennent de la Rca. Les Ong agissent aussi de ce côté là pour donner un peu de sens à la vie de ces personnes là. Nous avons aussi les Ong qui sont implantées dans d'autres parties du pays où elles agissent pour venir en aide dans le domaine de l'éducation, ou dans la vie sociale des personnes vulnérables en générale.

J-pierre Clotaire Abe, *cadre d'appuie à la délégation de l'éducation de base*
«Elles occupent une place non négligeable»

Elles viennent en aide à certaines personnes en leur donnant des moyens pour qu'elles puissent s'insérer dans la société et dans le système économique. Je pense que c'est un grand coup de main que les Ong apportent. C'est vrai que ces derniers temps, on décrie un peu l'action de certaines qui brillent par des délits ici et là comme en Rca et du coté de la France. Mais cela n'empêche pas que sur le terrain, on a toujours besoin de leurs actes pour faire reculer le mal-être des populations en souffrance.

Réalisé par A.M (Stagiaire)

Brèves

MTN ELITE TWO

Classement au terme de la 4e journée

Avec 12 points obtenus en 4 victoires d'affilé Pwd de Bamenda occupe seul la tête du championnat national Mtn Elite Two grâce à la victoire sur National Polytechnic de Bangwui. Canon sportif de Yaoundé et Lion blessé de Foutouni enregistrent chacun 10 points. As Etoa Meki qui n'a joué que 3 rencontres occupe la 4e place suivis de renaissance de Ngoumou vainqueur 1-0 de panthère, et en 6e position le Tonnerre Kalara Club. As Matélo (7e) et Racing (8e) enregistrent 4 points. 9ePanthère et Avion Academy(10) totalisent chacun 3 points. 10eDynamo. 11eLion blessé. Ngaoundéré University, cosmos de Bafia et National Polytechnic de Bangwui courent toujours derrière leur première victoire.

TOURNOI UNIFFAC U17

Ce sera du 3 au 15 avril au Cameroun

Le tournoi U17 de l'Uniffac (Union des Fédérations de Football d'Afrique centrale) aura lieu du 3 au 15 avril à Limbé. L'annonce a été faite dimanche lors d'une conférence de presse par le président de l'institution le Patrice Edouard Ngaissona. Initialement prévu en décembre dernier et repoussé à 2 reprises, la compétition a donc un nouveau calendrier. Devraient prendre part à ce tournoi le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République du Congo, la Centrafrique, la République démocratique du Congo, Sao Tome-Principe, et le Tchad. Elle servira de qualifications pour la Can Tanzanie 2019.

ELITE ONE

Union de Douala bat New Stars 2-1

En match en retard de la 2e journée du championnat national qui s'est disputé à Limbe hier, Union de Douala a pris le dessus sur New Stars de Douala. Le premier but de la partie a été marqué sur un corner. Union a égalisé. Les Nassaras ont reprisle dessus à la deuxième mis temps. La rencontre va se poursuivre avec une série de remplacements de part et d'autre. Les deux entraineurs usent de stratégies pour essayer de prendre les dessus. Mais le score restera inchangé jusqu'au coup de sifflet final.

BANC DE TOUCHE DES LIONS

Jean Paul Akono candidat

Le médaillé d'or des Jeux Olympiques de Sydney 2000 avec les Lions Espoirs veut jouer la Coupe d'Afrique des nations 2019 avec les Lions qu'il connait très bien.

Ambroise Médard Manga

L'entraineur de l'équipe nationale de 2001 et de 2002-2003 après un tour éclair au Tchad voisin, maitrise parfaitement la tanière des Lions indomptables. A 66 ans, Jean Paul Akono compte redorer le blason de l'équipe nationale après son élimination pour la Coupe du monde 2018. Malgré son accident vasculaire cérébral (Avc) qui a failli lui coûter la vie, le médaillé d'or des jeux Olympiques de Sydney 2000 est l'un des premiers candidats à manifester son envie de servir son pays avec dévotion. Il jouit pleinement de toutes ses facultés physiques, intellectuelles et morales lui permettant de diriger avec sérénité les Lions indomptables.

Le dossier de candidature demande d'avoir un diplôme d'entraîneur fédéral ou étranger obtenu à la suite des formations continues (Licence A fédérale, Licence A Caf, Licence A Uefa, Licence Professionnelle ou tout autre diplôme reconnu équivalent); jouir d'une bonne moralité; être physiquement apte et en bonne santé apparente; avoir une bonne expérience des clubs professionnels d'élite ou des sélections nationales; un bon Palmarès (trophées ou titres nationaux et internationaux remportés comme joueur ou entraîneur de club ou entraîneur national) ; avoir une bonne connaissance du football africain; être disposé à résider de manière permanente au Cameroun pendant la durée du contrat ; faire preuve d'une bonne connaissance de l'outil informatique (logiciels Word, Powerpoint, Excel…) ; disposé d'une grande capacité d'adaptation et une aptitude au travail en équipe ; avoir une parfaite maîtrise de la langue française ou anglaise et fournir un bon carnet d'adresses dans le milieu professionnel.

Selon le communiqué, les candidatures à adresser au président du Comité de normalisation de la Fecafoot doivent comprendre les pièces dont, un curriculum vitae détaillé avec photo, un certificat médical, un extrait de casier judiciaire, une lettre de motivation, les copies des diplômes certifiés conformes et un projet de programme de travail couvrant la période 2018-2020. Pendant que la succession est ouverte, Alexandre Belinga Belinga a été appelé à la suite décision du président du Comité de normalisation nommé entraineur par intérim des Lions indomptables. Son mandat court jusqu'à la date de recrutement d'un nouveau patron du banc de touche de l'équipe national fanion. Ces deux décisions interviennent près de trois mois après la rupture du contrat du Belge Hugo champion d'Afrique en titre avec les Lions indomptables.

STAGE

Les basketteurs préparent les Jeux du Commonwealth

L'équipe nationale poursuit sa mise au vert au Palais des Sports de Yaoundé.

Mamie Tinguetin (stagiaire)

Evoluant dans la même poule que l'Inde, l'Angleterre et l'Ecosse les Lions indomptables du basketball ont été rejoint par des professionnels, Mukete et Bobmi. Des locaux qui se préparent au rythme de deux séances d'entrainement par jour au Palais polyvalent des Sports en vue de faire bonne figure aux Jeux du Commonwealth, rendez-vous sportif et culturel prévu du 4 au 12 avril à Gold Coast en Australie. De 10h à 12h, une dizaine de basketteurs et le staff technique sont au boulot, la feuille de route est clairement définie. Kévin Ngwesse capitaine de l'équipe nationale du Cameroun et ses coéquipiers laisse apparaitre leur ambition «On ne va pas aller là-bas faire de la figuration, il faut se qualifier pour le 2e tour, il faut etre au moins parmi les deux premiers. On va aller pour chercher d'abord cette place. »

Jean -Claude Ntep, l'entraineur principal déroule les grandes lignes de la préparation des Lions du basketball. Celle-ci est constituée de séances d'entrainement et des matchs amicaux. «La préparation physique générale dure déjà depuis deux semaines, on est entrain de peaufiner les artères sur les fondamentaux collectifs défensifs et offensifs individuels et collectifs. On a mis nos organisations déjà sur pieds et là nous sommes en train de les réviser on fait les raffinements au fur et à mesure.»

Il le sait, la qualification dépend également de la performance des adversaires. Un aspect qui n'a pas été négligé. Des vidéos de leurs précédentes rencontres font l'objet d'une analyse par l'entraineur Jean - Claude Ntep. «J'ai pu les observer dans le cadre des qualifications pour le mondial, ils sont prenables, tout ce que je veux dire, c'est que c'est jouable.» Le groupe constitué en majorité des joueurs locaux doit quitter le Cameroun ce dimanche pour un stage d'acclimatation de 15 jours dans le pays hôte de la compétition. Il sera également question de disputer des matchs amicaux avec la sélection australienne et les équipes de première et deuxième division afin de s'auto évaluer véritablement. Sont attendus, d'autres professionnels qui arrivent en fin de semaine d'Italie et de Turquie. Le Cameroun sera présent en Australie avec 6 disciplines, le basketball, l'athlétisme, la boxe, l'haltérophilie, la lutte et le Badminton.

SUD-OUEST

Plus de 105 000 tonnes de semences distribuées en 2017

Résistantes aux changements climatiques, les agriculteurs les ont reçues de la South-West development authority (Soweda), pour la culture du maïs, du haricot et de l'igname.

Carole Oyono (stagiaire)

D'après le témoignage de certains bénéficiaires, l'accès aux semences de qualité était un obstacle majeur par le passé. La manne étant disponible seulement auprès des centres de recherche agricole, ceci à des prix trois fois plus élevés que ceux pratiqués aujourd'hui dans la région par cette société basée à Buea. Cette dernière s'est associée à des organisations paysannes locales pour créer des fermes semencières qui approvisionnent même les petits agriculteurs. Et depuis le début du projet en 2014, plus de deux douzaines de fermes de multiplication de semences résilientes pour les cultures ont été établies, rapporte le confrère Reuters. Face aux effets des intempéries, les agriculteurs trouvent ainsi un soulagement, grâce à cette initiative soutenue par le gouvernement. Et surtout que, pour ce qui est par exemple de la variété de maïs, celle de la Soweda mûrit en 90-100 jours, alors que les graines traditionnellement utilisées mettaient plus de temps. La bonne nouvelle, ceux-ci au-delà de pouvoir nourrir leurs familles, arrivent à soutenir les activités de transformation et d'exportation. A en croire les autorités, à ce jour, toutes les divisions de la région du Sud-Ouest sont couvertes par ces fermes.

En réalité, les agriculteurs ont été appelés à adhérer à des coopératives, afin de partager le coût des paquets de semences à grande échelle. Chacun pouvant ainsi bénéficier des coûts individuels plus réduits. Aujourd'hui, l'on dénombre 63 groupes d'agriculteurs qui utilisent ces semences dans la région, apprend-on. Et Grâce à un approvisionnement régulier à ces prix abordables, ils ont pu améliorer leurs revenus.

Les obstacles. Les conditions climatiques de la région du Sud-Ouest ne sont pas uniformes. Ceci étant, les responsables de la Soweda expliquent que les agriculteurs des zones plus froides obtiennent de meilleurs rendements que ceux des zones chaudes. Un aléa qu'il faut bien contourner par la société pour satisfaire tout le monde de façon équitable. Aussi, ils entendent gagner des petits agriculteurs individuels, afin que l'impact soit plus grand dans la région. Cependant, ils font face à une insuffisance de fonds pour étendre leur action. De même, l'état de pauvreté de certains agriculteurs ne leur permet pas de se procurer les semences, bien que le prix d'achat soit déjà assez modique.

OBSÈQUES

FAIRE-PART

- La grande famille Log NLOMTITI (Log Bassangen) ;
- La grande famille Log KAME (Log Bikoy) ;
- La grande famille Log NJEE (Log Bikoy) ;
- M. et Mme Nlomtiti Paul ;
- M. NJEE Mathias à Log Bikoy ;
- M. et Mme SANDEAU NLOMTITI ;
- M. et Mme NGUE Laurent ;
- M. et Mme BONBE NLOMTITI Pierre Célestin ;
- M. Nlomtiti Paul Salomon ;
- M. et Mme NDJOBINE Alain Bernard;
- M. BIKAY et son épouse Née Ngo NLOMTITI Rose Suzanne ;
- M. DIPENDA et son épouse née Ngo NLOMTITI Bernadette Pélagie;
- Mme NDOOH Née DASSE Rodel Nadège ;
- Les enfants NDOOH ;

Ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de leur fils, neveu, frère, beau-frère, époux et père ;

NDOOH Isaac Aimé

survenu le 25 février 2018 des suites de maladie.

PROGRAMME

Jeudi 22/03/2018
15h: levée de corps à morgue l'hôpital régional d'Edéa.
20h : Début de la messe, suivie de la grande veillée au domicile de la défunte au quartier Pongo (fin goudron)

Vendredi 23/03/2018
8h : Départ du cortège funèbre pour le village Log Bassangen, Nkong Kwalla
13h : Arrivée de la dépouille et installation
20h : Début de la messe, suivie de la veillée jusqu'à l'aube

Samedi 24/03/2018
8h 00: Rassemblement
8h 30: Début des cérémonies
Messe
Témoignages
Inhumation
Collation
12h: Retour des délégations

INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE
IAI-CAMEROUN
Centre d'Excellence Technologique Paul BIYA

CONCOURS D'ENTREE A L'IAI-CAMEROUN
Session d'Avril 2018

Le Représentant Résident, Chef d'Etablissement de l'Institut Africain d'Informatique, Représentation du Cameroun, Centre d'Excellence Technologique PAUL BIYA communique : Il est lancé pour l'année académique 2018-2019, Quatre concours pour le recrutement d'étudiants au Cycle d'Ingénieurs des Travaux Informatiques à l'IAI-Cameroun pour les filières Génie Logiciel et Systèmes & Réseaux.

1

Elèves Ingénieurs des Travaux Informatiques Option Systèmes & Réseaux

Les candidats doivent être titulaires d'un Baccalauréat Scientifique ou Technique (S, C, D, E ou F) ou être en classe de terminale (S, C, D, E ou F) pour ceux des élèves désirant le présenter sous réserve de l'obtention du Baccalauréat.

2

Elèves Ingénieurs des Travaux Informatiques Option Génie Logiciel

Les candidats doivent être titulaires d'un Baccalauréat de l'Enseignement Général ou Technique ou être en classe de Terminale de l'Enseignement Général ou Technique (toutes séries) pour ceux des élèves désirant le présenter sous réserve de l'obtention du Baccalauréat.

3

Elèves Ingénieurs des Travaux Informatiques en Génie Logiciel (Section anglophone)

Les candidats doivent être titulaires d'un GCE Advanced Levels ou être en classe de Terminale de l'Enseignement Général ou Technique (toutes séries) pour ceux des élèves désirant le présenter sous réserve de l'obtention du GCE Advanced Levels

4

Concours Spécial d'entrée en 2ème année des filières Génie Logiciel et Systèmes & Réseaux

Les candidats doivent être titulaires d'un DUT, BTS ou DEUG en Informatique.

N.B : Les candidats devront présenter une copie certifiée conforme du Baccalauréat en plus du diplôme universitaire exigé.

Ce concours se déroulera en deux phases : les tests psychotechniques, l'écrit et la phase d'entretien. La première phase du concours (Tests psychotechniques) aura lieu ***le Samedi 07 Avril 2018 à 7H30*** pour toutes les filières dans les Centres de Yaoundé, Douala, Garoua, Ngaoundéré, Abong-Mbang, Batouri, Bertoua, Bafoussam, Ebolowa, Obala, Buéa, Bamenda, Yagoua.

Constitution des dossiers :

Demande manuscrite timbrée (1000 FCFA de timbre fiscal) adressée au Représentant Résident de l'IAI-Cameroun précisant la Filière et le Centre d'examen choisis, un curriculum vitae, un certificat médical datant de moins de trois mois, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois moins, une copie d'acte de naissance, trois photos d'identité, une copie légalisée du diplôme requis ou certificat de scolarité pour les candidats préparant le Baccalauréat, 12500 FCFA (non remboursable) de frais de concours, une enveloppe timbrée à 500 FCFA (timbre-poste) avec l'adresse du candidat inscrit au verso.

Date limite de recevabilité et lieu de dépôt des dossiers :

Mercredi 04 Avril 2018 à 12H00 au siège de la Représentation de l'IAI-Cameroun à Yaoundé sis à Nkolanga (242 729 957) ; Centre de Douala (699 066 037); Centre d'Ebolowa (6708 769 794); Centre de Garoua (699 046 469) ; Maroua (655 686 561) ; Centre de Ngaoundéré (661 099 908), Centre de Yagoua (694 107 364) Centre de Bafoussam (699 682 556) ; Centre de Dschang (699 682 556) ; Centre d'Abong-Mbang (699 581 726) ; Centre de Batouri 694 211 841) ; Centre de Bertoua (697 285 692); Centre d'Obala (698 150 035) ; Buéa (677 159 551), Bafang (696 803 110), Bamenda et Mbouda (674 777 041 / 696 068 398).

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA RETENU

B.P. 13 719 Yaoundé-Cameroun
Site Web : www.iaicameroun.com e-mail : contact@iaicameroun.com
Tél. : +237 242 72 99 57 / 242 72 99 58

ALERTE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une planète à 4,5°C conduit à la disparition de 50% des espèces d'ici à 2080

D'après le récent rapport du Fonds mondial pour la nature (Wwf), intitulé : «La nature face au choc climatique».

Diane Abada
Source : wwf.fr

Sans détour, l'organisation non gouvernementale internationale dédiée à la protection de l'environnement et fortement impliquée en faveur du développement durable réitère que «le changement climatique provoqué par l'Homme est une réalité». Car, dans l'ensemble des régions de la planète, il est observé que les risques, qui n'étaient hier que théoriques, deviennent une réalité des temps présents. L'objet de cette étude est d'examiner l'exposition des 35 écorégions prioritaires du Wwf et des 5 groupes d'espèces qu'elles abritent actuellement, au dérèglement climatique avancé actuel, en fonction de 3 scénarios de hausse de la température moyenne mondiale. Les résultats de ce rapport de synthèse, issus d'une recherche sans précédent menée par l'Ong internationale et conduite en partenariat avec des experts du Tyndall Centre for Climate Change de l'Université d'East Anglia, découlent de l'analyse la plus complète menée à ce jour à l'échelle mondiale d'une projection des changements climatiques dans les aires de répartition de plantes et d'animaux dans ces écorégions.

Des espèces en voie de disparition

Ainsi, la revue a modélisé les conséquences d'un réchauffement sur les écorégions autour de trois scénarios, eux-mêmes basés sur trois niveaux d'ambition. À savoir : un monde à 2°C (objectif de limitation maximal de la température moyenne mondiale, fixé par l'Accord sur le climat de Paris de 2015 à "bien en-dessous de 2°C") ; un monde à 3,2°C (température moyenne mondiale prenant en compte la valeur médiane des engagements pris à la Cop21 par les pays pour réduire leurs émissions pour 2025 et 2030) ; et un monde à 4,5°C (température moyenne mondiale si aucun effort n'est fait pour ralentir le rythme actuel des émissions, communément appelé "laisser-faire"). Les résultats de ce rapport livrent une image captivante du lien qui existe entre températures mondiales, espèces et écosystèmes qui entourent l'Homme. En conclusion, «un réchauffement atteignant les 4,5°C conduit à ce que près de 50% des espèces qui peuplent actuellement les écorégions prioritaires soient menacées d'extinction au niveau local» d'ici à 2080, alors que ce risque serait réduit de moitié si le plafond des 2°C de l'Accord sur le climat de Paris est respecté. La Méditerranée, qui compte par exemple trois espèces emblématiques de tortures marines, verrait près d'un tiers des plantes, mammifères et amphibiens menacés à +2°C, si aucune possibilité d'adaptation ne leur est laissée. Ainsi, si nous voulons éviter d'affronter une perte importante de biodiversité, des efforts concertés d'atténuation du changement climatique sont nécessaires à l'échelle mondiale. «L'avenir de la biodiversité est entre nos mains. La suite de l'histoire dépend de nous», prévient le Wwf.

Brèves

MAURICE

Ameenah Gurib-Fakim refuse de jeter l'éponge

En dépit de sa présomption d'implication dans un scandale financier qui défraie la chronique depuis quelque temps, la présidente mauricienne, impliquée dans un scandale financier, refuse de démissionner. «N'ayant rien à se reprocher et pouvant apporter des preuves corroborantes, Mme Ameenah Gurib-Fakim rejette toute perspective de démission», a annoncé dans un communiqué la présidence mauricienne, hier mercredi. Pourtant, le Premier ministre Pravind Jugnauth a annoncé le 9 mars que la présidente démissionnerait de ses fonctions «peu après les célébrations du 50è anniversaire de l'indépendance», qui ont eu lieu lundi, et avant la rentrée parlementaire, le 27 mars.

ABUS SEXUELS

138 plaintes sur la table des Nations Unies en 2017

L'organisation des Nations unies (Onu) a reçu 138 plaintes d'abus sexuels et d'exploitation l'an dernier visant des personnes liées à ses services, dont près de la moitié concernaient ses missions de maintien de la paix, selon un rapport présenté le 13 mars. Dans ce rapport, le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, souligne que les 62 accusations visant des membres de dix missions de la paix et une mission politique recensées en 2017 marquent une baisse par rapport aux 104 présentées un an plus tôt. Et la baisse est particulièrement nette en ce qui concerne les plaintes contre la mission de l'Onu en Centrafrique, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca), passées de 52 en 2016 à 19 en 2017.

IN MEMORIAM

15 MARS 2017 - 15 MARS 2018

MBA Clément

Voilà un (01) an que le Seigneur t'a rappelé auprès de lui.
En ce jour anniversaire, Mme veuve MBA née BILOA Marie Julienne et les enfants, invitent tous ceux qui t'ont connu et aimé, à avoir une pensée pieuse pour le repos de ton âme.

Journal
Déclaration n° 078/RDDI/JO6/BASC
L'EPERVIER
Quotidien d'Informations, d'Investigations et d'Analyses diverses contre la Corruption
Siège Social : Yaoundé - Cité verte
B.P.: 2152 Tél : 677 72 69 28 / 677 64 12 66
E-mail : epervier_hebdo@yahoo.fr
8ème EDITION DES
« EPERVIER PRESS AWARDS »
Dialogue, unité, fermeté et sécurité
Pas de violation au droit international humanitaire
Les « proches » de Paul Biya qui finançaient dans la panique
L'Epervier célèbre son 1000ème numéro
Jean Claude Mbwentchou veille au grain
SEMAINES D'ACTIVITES
Du 01 au 13 Avril 2018
SOIREE DE GALA
13 Avril 2018
Au
Palais des Congrès de Yaoundé